



# Publication

## Activité de placement et fortune liée

24 mars 2025

## 1 But

Le présent document décrit les actualisations des documents / sites web relatifs à *l'activité de placement et la fortune liée*.

Nous vous recommandons de vous enregistrer sur MyFINMA<sup>1</sup> et de vous abonner aux documents / sites web relatifs à *l'activité de placement et la fortune liée* (mots clés : surveillance et assureur). Vous recevrez ainsi automatiquement un courriel en cas d'actualisation de ces documents / sites web.

## 2 Remarques

Il est prévu que les documents / sites web relatifs à *l'activité de placement et la fortune liée* – qui seront progressivement mis à disposition – couvrent les thèmes ci-dessous.

- Bases conceptuelles
- Collecte des données
- Programmes d'audit
- Formulaires

Les documents / sites web se réfèrent à la situation juridique au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Vous trouverez des informations sur la situation juridique jusqu'au 31 décembre 2023 sous *Fortune liée et directives relatives aux placements*<sup>2</sup>.

## 3 Actualisations

Date	Fichier / site web	Description
11.07.2023	Publication – Activité de placement et fortune liée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Voir ci-dessus.</li></ul>
11.07.2023	FAQ activité de placement et fortune liée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Foire aux questions concernant l'activité de placement et la fortune liée au regard de la LSA révisée</li></ul>

<sup>1</sup> [www.finma.ch](http://www.finma.ch) > MyFINMA

<sup>2</sup> [www.finma.ch](http://www.finma.ch) > Surveillance > Assurances > Instruments multisectoriels > Activité de placement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 > Fortune liée et directives de placement

Date	Fichier / site web	Description
01.09.2023	FAQ activité de placement et fortune liée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Correction concernant la nécessité d'une demande d'approbation</li> <li>• Correction concernant le délai de la mise en œuvre d'éventuelles modifications des relations contractuelles en cas de conservation par des tiers et de relations de compte ou de dépôt</li> </ul>
15.12.2023	FAQ activité de placement et fortune liée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site web est modifié, les informations sont à présent sous forme de pop-up</li> </ul>
15.12.2023	Conservation par des tiers et relations de compte ou de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Correction concernant le délai de prise d'effet des éventuelles modifications des relations contractuelles</li> </ul>
26.03.2024	Collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle rubrique <i>Collecte des données</i></li> </ul>
26.03.2024	Test sur le terrain 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau cavalier <i>Test sur le terrain 2024</i> avec les fichiers <i>Collecte des données spécification</i>, <i>Datenerhebung Template</i>, et <i>Informations test sur le terrain 2024</i></li> </ul>
04.04.2024	Conservation par des tiers et relations de compte ou de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Correction concernant les attentes en matière de responsabilité appropriée</li> </ul>
04.06.2024	Toute la site "Activité de placement des entreprises d'assurance"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptations linguistiques en raison de l'entrée en vigueur de la LSA et de l'OS</li> </ul>
04.06.2024	Biens admis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux cavaliers <i>Biens admis pour la fortune liée</i> et <i>Applicabilité de la circulaire de la FINMA 2016/5 «Directives de placement – assureurs» du 3 décembre 2015</i></li> </ul>
04.06.2024	Conservation par des tiers et relations de compte ou de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations complémentaires concernant la nécessité de la conclusion de la convention complémentaire de la FINMA, les exigences relatives à la conservation par des tiers et aux relations de compte ou de dépôt, la convention complémentaire de la FINMA conclue jusqu'à présent et les exceptions à l'interdiction de tout engagement</li> </ul>
10.09.2024	Applicabilité de la circulaire de la FINMA 2016/5 «Directives de placement – assureurs» du 3 décembre 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptions en raison de l'entrée en vigueur de l'OS-FINMA et l'abrogation de la circulaire de la FINMA 2016/5</li> </ul>

Date	Fichier / site web	Description
10.10.2024	Prise en compte de parts réassurées des provisions techniques pour la constitution de la fortune liée dans l'assurance dommage (art. 68 al. 2 OS)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouveau paragraphe concernant la future autorisation at la future gestion des parts réassurées des provisions dans la fortune liée</li></ul>
25.10.2024	Collecte des données	<ul style="list-style-type: none"><li>• Informations sur la future collecte de données</li></ul>
02.12.2024	Collecte des données sur l'activité de placement (Exercice 2024)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouveaux cavaliers sur la future collecte de données</li></ul>
09.12.2024	Collecte des données sur l'activité de placement (Exercice 2024)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Clarifications dans le template et les spécifications</li></ul>
10.01.2025	Collecte des données spécification	<ul style="list-style-type: none"><li>• Version anglaise</li></ul>
24.03.2025	Conservation par des tiers et relations de compte ou de dépôt	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nouveau cavalier <i>Communication lieu de dépôt et transmission des conventions complémentaires</i></li></ul>